

TARIFS ET HONORAIRES

HONORAIRES DE NEGOCIATION

A compter du 1^{er} avril 2017

Selon montant de la transaction :

- jusqu'à 15 000 €	forfait de 1 500 € TTC
- entre 16 000 € et 50 000€	forfait de 4 000 € TTC
- entre 51 000 € et 70 000€	9.00 % TTC
- entre 71 000 € et 90 000€	8.50 % TTC
- de 91 000 € à 120 000€	7.50 % TTC
- de 121 000 € à 150 000€	7.00 % TTC
- de 151 000 € à 300 000€	6.00 % TTC
- au-delà de 301 000 €	5.00 % TTC

Honoraires Charge Vendeur.

ESTIMATIONS :

- Forfait de 95 € TTC si l'estimation n'est pas suivie d'un mandat

HONORAIRES DE GESTION :

- Honoraires de gestion courante : 10% TTC



Qui s'y connaît aussi bien ?

117/118 Avenue de la République 92000 Nanterre Cedex 01 41 39 10 10